

consonne d'appui. Remarquons en passant qu'il ne faut pas abuser de la rime riche qui souvent fausse les vers. Exemple entre mille :

A l'heure où tout semble frémir,
A l'heure où se levant comme un sinistre émir, (!)
Sirius apparaît.

(V. HUGO).

M. Tisseur termine le chapitre en parlant de la *Rime aux yeux*; il proteste avec raison contre elle, à l'exemple de Lanoue qui, au XVII^e siècle dissuadait de toujours l'employer. En effet, les exigences de la correction dans la rime datent de l'époque où les consonnes finales n'étaient pas encore devenues muettes, car, d'après M. Gaston Paris : « tout caractère distinct a d'abord représenté un son distinct. »

« Peu à peu les consonnes finales cessèrent d'être prononcées et comme on avait exigé leur identité dans les deux mots rimants, lorsqu'elles se prononçaient, on continua de les exiger, lors même qu'elles ne se prononçaient plus (1). »

Au XVI^e siècle on observa fidèlement les règles de la rime, eu égard uniquement à la prononciation.

Il en fut ainsi jusqu'à Malherbe qui posa le principe de la rime pour les yeux : et l'on arriva à décréter : « Que l'identité de la consonne muette suffisait pour constituer la rime aux yeux, l'identité de la consonne qui la précède n'étant point exigée. Ainsi on ne peut faire rimer *désert* avec *mer*, mais on peut faire rimer *déserts* avec *mers* (1)! »

Aussi faut-il, quand besoin est, faire bon marché d'une telle prohibition à l'encontre de la règle quelque peu stupéfiante formulée par M. Tobler dans le *Vers français*, à savoir :

« Que ce n'est pas par la prononciation des mots qui se font entendre dans le débit des vers que l'on doit juger de la correction de la rime, mais par celle qui aurait lieu dans le cas de la liaison! (2) » Et l'on peut s'affranchir des lois surannées et illogiques de la rime à l'œil, mais seulement quand il s'agira de beaux vers et de rimes riches.

(1) Cf. *Modestes observations sur l'art de versifier*, p. 189.

(2) Les savantes pages que M. Tobler a consacrées à la rime dans son traité des *Vers français anciens et modernes* (pp. 149 - 193, Paris, Vieweg), n'en reste pas moins intéressantes et précieuses pour les lettrés.